

PERMANENT MISSION OF TUNISIA  
TO THE UNITED NATIONS  
31 BEEKMAN PLACE  
NEW YORK, N.Y. 10022



البعثة الدائمة للجمهورية التونسية  
لدى منظمة الأمم المتحدة  
بنيويورك

**Allocution de S.E. Monsieur Saïd Aïdi,  
Ministre de la Santé de la République Tunisienne  
A la 48<sup>ème</sup> Session de la Commission de la  
Population et du Développement**

**(New York, 13 Avril 2015)**

***Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,***

Permettez-moi tout d'abord, au nom de mon pays, d'exprimer à Mme Benedicte FRANKINET, Présidente de la Commission de la Population et du Développement, toute notre considération pour les efforts déployés pour l'organisation de la 48<sup>ème</sup> session de la CPD qui nous rassemble aujourd'hui dans cette vénérable enceinte.

Ce même témoignage de gratitude et de reconnaissance s'adresse également à l'ensemble des organisateurs et plus particulièrement à la Délégation de l'El Salvador qui a assuré avec beaucoup de savoir faire les consultations préparatoires de cette réunion.

L'organisation de la présente session est donc à saluer d'autant plus que le thème choisi « Réaliser l'avenir que nous voulons : prendre en compte les questions de population dans le développement durable, y compris l'Agenda de développement post-2015 », traduit une réelle prise de conscience de l'importance de la cause de la Population parmi les orientations et les choix de développement et son interaction avec les différents défis à relever dans le cadre de l'agenda de développement post-2015.

Et il importe, dans ce contexte, de se féliciter des résultats de la 29<sup>ème</sup> session spéciale de l'Assemblée Générale des Nations Unies sur la Population et le Développement et notamment de la volonté exprimée pour la poursuite de l'application du Programme

d'Action de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement au-delà de l'année 2014 et l'insertion des objectifs y afférents dans l'Agenda de Développement en cours de négociation.

***Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,***

Il me plaît à cette occasion de réitérer l'intérêt constant dont fait part la Tunisie à l'égard des manifestations onusiennes et internationales consacrées aux questions de la Population et son souci permanent de demeurer fidèle à ses engagements et aux conventions internationales en insérant systématiquement les objectifs relatifs à la population au premier plan de ses stratégies et politiques de développement sectoriels.

A cet égard, il convient de signaler que dès l'indépendance, la Tunisie a réussi, progressivement, à adopter une politique de développement de la population intégrée au sein de laquelle la santé globale et la santé reproductive constituent une composante essentielle pour garantir le droit de l'individu au bien-être moral et physique à travers l'accès à des prestations sécurisées en matière de santé sexuelle et de santé de la reproduction sans aucune forme d'exclusion ou de stigmatisation. La nouvelle Constitution du pays, adoptée en 2014, qui est venue, du reste, appuyer cette approche progressiste, constitue une nouvelle impulsion de nature à consolider les acquis enregistrés en matière de développement et de population avec leurs différentes

dimensions économique, sociale, sanitaire et environnementale, en précisant notre engagement au droit à la parité, à la santé et à l'éducation englobant l'éducation sexuelle.

Je me dois de rappeler également, devant cette auguste auditoire, que la Tunisie a pris l'initiative, depuis plusieurs décennies, de mettre en œuvre un programme national de planification familiale et a procédé à la consolidation de ses acquis en matière de population et de développement à l'issue de son adhésion au processus Conférence Internationale sur la Population et le Développement de 1994.

Cette politique avant-gardiste en matière de population n'a pas manqué d'impacter positivement plusieurs secteurs de développement humain à l'instar de l'éducation, l'emploi et la couverture sociale, et d'opérer une complète transfiguration de la condition de la femme tunisienne, physique et morale. A titre illustratif, la période dédiée à la maternité est estimée aujourd'hui à 7 ans sur une espérance de vie avoisinant le 77 ans, alors que les années consacrées aux grossesses et à la périnatalité dilapidaient la moitié de sa vie aux cours des années soixante du siècle dernier, sans parler de la maîtrise de la fécondité, aujourd'hui, de 2.2 et de la maîtrise de l'accroissement naturel de la population, aujourd'hui de 1.32 contre 1.7 en 1994.

Des indicateurs encourageants qui ne doivent pas, cependant, occulter, pour nous, nombre de problématiques et de faiblesses qui ont plombé une exploitation salubre, légitimement attendue, des

dividendes de l'âge d'or démographique connu par le pays et qui nous aurait permis de réaliser l'adéquation espérée entre croissance et développement et ce en raison de la sournoise opacité de la gouvernance adoptée sous l'ancien régime et qui a eu pour effets une aggravation des disparités régionales et des inégalités sociales ainsi qu'un gaspillage de ressources humaines de qualité et en plein activité.

Et il nous a été donné de mesurer après la Révolution du 14 janvier 2011 l'étendue de cette incurie auprès des victimes de la marginalisation et de l'exclusion, notamment les jeunes qui représentent le tiers de la population tunisienne dont un pan considérable vit encore malheureusement la précarité, le chômage et l'exclusion sociale, notamment dans les régions internes du pays.

***Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,***

La Tunisie, qui a adhéré aux différentes étapes de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement, s'engage à poursuivre ses efforts en vue de valoriser davantage ses acquis et de répondre aux besoins des individus des deux sexes et de permettre à la femme d'étendre sa participation à la vie publique et à la prise de décision et de la soustraire à toutes les formes de discrimination et à toute velléité de violence basée sur le genre.

La Tunisie s'engage également à poursuivre sa politique de soutien à tous les mécanismes de

promotion de la santé des jeunes en favorisant les programmes de lutte contre les comportements à risque à l'instar de la toxicomanie, les MST, les grossesses non désirées et le terrorisme intellectuel.

Et il est impératif, pour ce faire, d'emprunter les voies susceptibles d'instaurer un modèle de développement conforme aux principes de la bonne gouvernance et de la justice sociale et en accord avec les droits de l'Homme universels. Il importe également de concevoir des approches et des mécanismes plus ambitieux et bien construits pour réduire les disparités régionales et les écarts sociaux ; des approches à même de lutter contre la précarité et d'assurer l'accès aux soins sanitaires de meilleure qualité dans toutes les régions du pays, d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et de gérer et d'humaniser la question de l'immigration.

Et, dans ce contexte, permettez-moi de réitérer l'appel de la Tunisie à toutes les instances et les organismes de soutien aux processus de développement humain durable en vue de fédérer les efforts de tous les intervenants et d'entourer de toute leur sollicitude les populations vulnérables, qui, par milliers d'habitants, à travers le monde, sont victimes d'exactions, de guerres et de conflits ethniques.

Une attention bien particulière et un appui considérable doivent être accordés au peuple palestinien spolié de ses droits les plus légitimes à une vie digne et sécurisée à cause de l'occupation toujours continue de ses territoires.

***Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,***

J'exprime à nouveau l'engagement de la Tunisie au processus mondial pour la population et le développement ainsi que notre adhésion totale à ses objectifs ambitieux pour l'amélioration des conditions de vie sur la planète ; des objectifs qui procèdent de l'essence même des droits de l'Homme dans leur acception la plus globale.

Je réitère cet engagement en nourrissant le vœu de voir son écho parvenir auprès des instances internationales et des bailleurs de fonds dont l'appui sera, comme par le passé, déterminant dans la concrétisation de nos programmes de développement humain et notre accompagnement au service de la réalisation des ambitions de nos générations futures.

**Merci pour votre attention.**